

AG MIXTE DE LA MUGEF-CI

JEUDI 07 JUIN 2018

ALLOCUTION DU PCA

Mesdames et Messieurs,

Honorables délégués,

Aujourd'hui où nous nous retrouvons pour tenir notre Assemblée générale bilan, un des nôtres manque à l'appel. Il s'agit du Délégué Boli Allo de la Nawa. Il a été rappelé à Dieu et je voudrais vous prier de bien vouloir autoriser une minute de silence en sa mémoire.

Mesdames et messieurs, je voudrais au nom du Conseil d'Administration de la Mugef-ci, vous dire merci pour votre mobilisation à cette AG mixte. Je voudrais particulièrement dire merci à tous nos invités pour leur constante sollicitude et leur disponibilité sans faille pour les activités de la Mugefci. Que par ma voix, ils trouvent ici l'expression de notre infinie gratitude.

Honorables délégués, mesdames et messieurs, nous avons pris le pari de travailler à la bonne gouvernance de la Mugefci. La tenue de ces assises, à cette date est un des signes.

En effet, la réglementation qui régit la mutuelle nous fait l'obligation de tenir l'Assemblée Générale bilan au plus tard à la fin du mois de juin. En consultant les archives de la Mugefci, nous nous rendons compte que c'est bien la première fois que cet indicateur est respecté depuis l'adoption du règlement communautaire de 2009.

Ne soyez pas surpris ! Avec nous, il s'agira désormais de respecter les principes de bonne gouvernance et de tirer notre mutuelle vers les meilleurs indicateurs de performance. Pour le faire, il faut avoir une image fidèle et sincère de la situation de la Mugefci. C'est pourquoi,

nous avons demandé un audit général de l'entreprise et une étude actuarielle dans la perspective de l'arrimage avec la Couverture maladie universelle (CMU).

Les résultats de ces audits réalisés en 4 mois, révèlent une mutuelle présentant des insuffisances critiques au plan institutionnel, opérationnel et organisationnel. Au plan financier et comptable, les faiblesses identifiées nous autorisent des réserves sur la sincérité des états financiers produits.

Quant aux régimes gérés, l'étude actuarielle est arrivée à la conclusion que l'équilibre du couple cotisation/prestation a atteint le seuil névralgique.

Au total, c'est une Mugefci, fébrile que nous lègue nos prédécesseurs. La situation est préoccupante au regard des déficits cumulés notamment du régime Ivoir Santé qui se chiffrent de 2002, année de sa création, à ce jour à plus de onze milliards de francs.

Si cette situation nous interpelle, elle n'est cependant pas irréversible. Par des mesures certes douloureuses, mais courageuses, nous remettrons l'entreprise sur les rails.

Nous sommes des hommes de défi, et celui de la redynamisation de la Mugefci, nous allons le relever. Faisons confiance aux dirigeants actuels et laissons-les travailler tranquillement !

C'est à nous que les Fonctionnaires ont confié la gestion de leur plus précieux outil de solidarité, laissez-nous travailler !

Laissez-nous travailler au plan institutionnel où il faut toiletter nos textes pour les rendre totalement conforme au Règlement de l'Uemoa.

Laissez-nous travailler au plan organisationnel qui attend l'adoption d'un organigramme plus adapté au métier qui est le nôtre, c'est-à-dire l'assurance des risques sociaux liés à la personne. Notre politique ici sera axée sur le développement d'un capital humain compétent et

motivé. Désormais, tout travailleur à la mutuelle sera lié à son poste de travail par ses compétences et non par ses affinités.

Laissez-nous travailler sur le plan comptable et financier où nous devons peaufiner notre plan de basculement au PCMS et apurer notre comptabilité sans oublier la mise à jour de nos différentes procédures comptables.

Laissez-nous travailler sur notre système d'information qui a besoin d'une cure profonde. Avec ses serveurs devenus obsolètes, (les modèles dont nous disposons ne sont plus fabriqués), ses logiciels au paramétrage douteux avec une absence de sécurité et un manque de plan de reprise, il ne répondra pas aux exigences de la performance et des réformes envisagées.

Laissez-nous travailler au plan opérationnel à l'équilibre des régimes gérés. Par des actions accrues de lutte contre la fraude, la sensibilisation aux valeurs mutualistes, nous y parviendrons.

Laissez-nous travailler enfin à garantir la pérennité de notre entreprise dans la perspective de la CMU. S'il est vrai qu'il faut bâtir un élan de solidarité nationale à travers la CMU qui est une réponse à un minimum de sécurité sociale sans mettre en péril la sécurité financière des ménages, il est aussi acquis que l'avènement de la CMU ne doit pas altérer la qualité des prises en déjà existantes notamment celles offertes aux fonctionnaires et agents de l'Etat.

C'est pourquoi, nous nous mettons à la disposition du Gouvernement, et demandons que s'ouvrent des réflexions devant aboutir à la définition claire et réaliste de l'arrimage Mugefci/CMU.

Un pas vient d'être posé, mais il n'a pas été bien posé. En effet, le décret instituant un régime complémentaire obligatoire à la Mugefci enlève à notre mutuelle ce qui fonde son existence. La définition de ses cotisations et la nature de ses prestations. Certaines dispositions

de ce décret sont en conflit flagrant avec la réglementation communautaire et méritent correction avant toute application.

En tout état de cause, c'est dans la complémentarité que CMU et Mugefci assureront une meilleure prise en charge des fonctionnaires et agents de l'Etat. L'un ne doit pas compromettre l'existence de l'autre.

Tout en vous remerciant des réflexions que nous allons conduire, je voudrais vous rassurer que nous mettrons tout en œuvre pour que la Mugefci à très court terme soit classée parmi les entreprises les plus dynamiques de l'Afrique.

Pour notre santé et notre bien-être, ensemble agissons car être ensemble est un privilège !

Je vous remercie !